

Cyclecars 1.100 cmc. — 80. S. Sandfort (Sandfort).
Voitures 2 litres. — 85. R. Debladis (Mathis).
Voitures 3 litres et au-dessus. — 90. D. Marchand (Lorraine). — 93. G. Leroy (Chenard-Walcker). — 94. M. Chautier (Chenard-Walcker). — 95. H. Legay (Chenard-Walcker). — 96. F. de Brémont (Mathis). — 97. J. Brosselin (Mathis). — 98. R. Hemery (Talbot). — 99. J. Moriceau (Talbot). — 100. R. Battaglia (Talbot).
Pénalités.
Motos 500 cmc. — Bruscoli (Guzdi).
Cyclecars 1.100 cmc. — Bonnemont (Sandfort) 2 points.
Voitures 1.100 cmc. — Vallon (Léonard). 10 points.
Voitures 1.500 cmc. — Cot (Berliet). 5 points.
Voitures 2 litres et au-dessus (X...), 10 points.
Voitures 3 litres et au-dessus. — A. de Fontenay (Berliet). 16 points; Mme Vénel (Chenard). 4 points.

L'étape d'aujourd'hui

Après une nuit de repos en la Capitale des Flandres, automobilistes et motocyclistes quitteront cette cité ce matin à 7 h 30, par la Porte d'Arras, pour se diriger vers Reims, en passant par Sedan, Cambailin-Cambailin, Carvin, Le Pont-Masard, Lena, Vimy, Saint-Nicolas, Arras, où sera installé un contrôle horaire de passage. Beauvais, Boyelles, Evreux, Soissons, Reims, Sedan, Valenciennes, Le Transloy, Sully, Sallières, Raucourt, Bouchevaux, Peronne, Poerilly, Saint-Quentin, La Fère et Laon.
Enfin, le 5 mai, ils alleront Montigny, où, sur l'autodrome aura lieu l'épreuve à moyennes imposées qui sera, comme d'habitude, la fin du périple et démontrera qu'une machine qui a couvert les 5.000 kilomètres de route que comporte cette prodigieuse épreuve, est encore capable de réaliser, pendant trois heures, des vitesses élevées.

Peugeot

S'ACHÈTE CHEZ
P. EVERAERE
33, Rue des Tanneurs, LILLE
Téléphone : 19-10

A l'arrivée à Lille du Tour de France les agents de la Préfecture ont pris le départ se sont présentés ensemble au contrôle, non pénalisés.
Agent à Lille : M. Pouillard, 18, rue de l'Orphelin. — A Roubaix : 165, rue de Tournai.

Les motos les plus remarquables furent sans contredit les

500 cm³ Motobécane

qui sont représentées dans la région par M.

BERTRAND

15 bis Rue du Curé à ROUBAIX. Tél. : 32-78
Catalogue franco sur demande

ROVIN ET SAN-SOU-PAP
régularité toujours première. Agent : D. Braux, 4, Place du Lien d'Or, Lille
GRANDE BAISSE DE PRIX

Parmi les premiers arrivés : l'attention du public fut attirée par l'audace, sur sa souple Magnat Debon. Agent à Lille : Claisse, 6, rue de la Halle.

UNE EXPERIENCE INTERESSANTE
De nombreuses personnes s'intéressant aux vélocipèdes refusent toutefois de lui accorder confiance, craignant que la vitesse de 100 km/heure soit trop faible lorsqu'il y a surcharge, côté, replis, etc...
Une expérience intéressante, due à l'initiative du Palais de la Moto, à Lamberville, a été faite au Mont de Cassel, véritable juge de paix impartial et but commun de tout le monde. Malgré le mauvais temps, le 3 mai, au matin, une expérience a été faite à 100 km/heure sur un vélomoteur « Monnet et Goyou », tandis que M. Hengue trouve plus confortable de suivre au volant d'un vélomoteur de 500 cm³ de cylindrée.
Le compteur du vélomoteur indique 38 km/heure au plus fort de la côte.
Après un arrêt à la place de l'arrêt buffet, ensuite, ces deux personnes descendent du vélomoteur et, en bas, descendant d'un seul essai.
Le compteur indique 30 km/heure, au plus fort de la côte. Le succès dépasse toute attente ; en effet, sans aucune aide de leur pilote à l'aide d'un vélomoteur de trente mètres, la vitesse était de 38 km/heure. Ensuite, montée au ralenti : la machine a été conduite à l'arrêt, sans aucune difficulté, ce qui prouve indiscutablement la perfection de la construction de ce vélomoteur. On ne peut que souhaiter que le nombre de ces machines devienne de plus en plus grand, car on ne peut trop recommander un vélomoteur de 500 cm³ de cylindrée.
Le compteur indique 30 km/heure, au plus fort de la côte. Le succès dépasse toute attente ; en effet, sans aucune aide de leur pilote à l'aide d'un vélomoteur de trente mètres, la vitesse était de 38 km/heure. Ensuite, montée au ralenti : la machine a été conduite à l'arrêt, sans aucune difficulté, ce qui prouve indiscutablement la perfection de la construction de ce vélomoteur. On ne peut que souhaiter que le nombre de ces machines devienne de plus en plus grand, car on ne peut trop recommander un vélomoteur de 500 cm³ de cylindrée.

Tous les modèles sont visibles à la Société. Pour la vente dans le Nord des Automobiles Peugeot : 7-9, 11, rue Faidherbe, à Lille.

Pour tout usage de l'automobile, couvrir cinq mille kilomètres sans avoir à soulever le capot de sa voiture est une performance qui constitue une sorte de défi.
Telle est pourtant la promesse que les Lilliois ont pu apprécier.
L'équipe Chenard et Walcker composent des voitures 12 CV et Aigle VI est arrivée Place de la République, sous sa capote plomée.
Signalements : les 12 CV Chenard et Walcker sont classés premiers dans tous les concours de démarrage à froid.
L'intérêt porté au superbe résultat obtenu par Chenard et Walcker s'est accru par la participation de quatre autres voitures de M. Legay, fils du sympathique directeur du garage Saint-Vaast, à Bethune, agent de la marque Chenard et Walcker.

MOTOS JONGHI

MAROTTE, 275, rue de Marquette LA MADELEINE

STERNOLINE

HUILE SUPERIEURE POUR AUTOS

LE BANQUET DE L'AUTOMOBILE CLUB DU NORD

Le soir à ce lieu, en les salons de l'Hôtel Carlton, un banquet, offert par l'Automobile Club du Nord de la France, a réuni, à l'occasion de la fête de l'Automobile Club du Nord de la France, M. Franchomme, président de l'A.C.N.F., organisateur et concurrent.
A la table d'honneur, on remarquait la présence de M. Perouse, président de la Commission sportive de l'A.C.F. et président de l'U.M.F.; Alexis Caille, administrateur du « Journal » et le colonel Bouyer, délégué du Ministère de la Guerre. Robert Sénéchal, président du Moto-Club de France; Collet, directeur du Moto-Club de France; et le comité de Pavolle, délégué de la Fédération Nationale des Clubs Automobiles; André Major, commissaire général du Tour de France; et Philippe et Marescaux, du Moto Club du Nord; Quivrin, secrétaire général du Moto Club du Nord; Le Masson, rédacteur en chef de notre journal; Lebeau, président de la Chambre Nationale du Commerce automobile, section du Nord; Van den Busche, vice-président; Pingel, du Comité de l'A.C.N.F.; Pierre Caille, Primitif, Louvet, Huchard, Stéven Dupuis, et Richard, commissaires du Tour de France; et Olivier, chronométriste; Maurice Pichon, Maurice Henri, Pierre Morel, Emmanuel Bourcier, Franchard, Flache, de la presse Parisienne; Desbrières, directeur de l'A.C.N.F.; Desbrières et Lernois, commissaires du Meeting des Routes Pavées; Mingoni, Delcambre et Massat, chefs de services à l'A.C.N.F.

LES TOASTS

A l'heure des toasts, M. Caille se félicita d'avoir été autorisé par M. Robert Sénéchal de remercier les hôtes des concurrents de l'accueil qui leur a été réservé en la salle de la Fédération Nationale, et en particulier envers notre journal, qui, depuis plusieurs années, prête son concours à l'A.C.N.F.; Desbrières, en terminant, il a un mot aimable pour M. Desbrières, du Nord-Touriste.
M. Perouse, dit toute l'admiration que l'on éprouve au sein de la Fédération Nationale des Automobiles Clubs et du Moto-Club de France, pour les vaillants concurrents du périple annuel organisé par ces deux clubs.
Faisant ensuite de l'initiative entre clubs automobiles et groupements motocyclistes, il cite en exemple la bonne entente qui règne entre le M.C.N.F. et l'A.C.N.F.
Fais M. Le Masson, notre rédacteur en chef, prend la parole et dit :
« Sachant que demain, organisateur et concurrents doivent reprendre la route pour couvrir la neuvième étape du Tour de France, je serai bref, afin de donner le meilleur de moi-même, et de ne pas fatiguer de prendre un repos bien gagné.
En premier lieu, je dois vous présenter les excuses du directeur de notre jour-

LE DRAME DE L'IVRESSE UN BÉBÉ BRÛLÉ VIF PAR DE LA GRAISSE EN FEU A MOUSCRON

Edmond Fontaine a été déferé au Parquet de Lille

En détails, nous avons rapporté hier, les circonstances du malheureux drame d'hier matin à Mouscron, dans les circonstances suivantes:
Depuis quelques semaines, la jeune Viviane Dely, née le 30 janvier 1932, dont les parents habitent dans le populeux quartier du Sapin-Vert, à Watteelos, avait été placée en nourrice chez M. Eugène Flaquez, demeurant 163, Chaussée des Risques-Tout, à Mouscron.
Pendant ces quelques semaines, la mère nourricière plaça le berceau à proximité du foyer, dans la cuisine, afin que la fillette ne prenne froid. Cette attention devait avoir pour effet de brûler le bébé. En effet, hier matin, Mme Flaquez était occupée à la confection du repas de midi, et afin de faire des pommes frites, elle se pencha sur le cuisinier, un récipient contenant de la graisse. Pendant la cuisson, elle s'occupait d'autres travaux ménagers, quand soudain, la graisse bouillante déborda et se répandit sur le foyer.
Aussitôt des flammes jaillirent et atteignirent le berceau où reposait l'enfant. En un instant, la couche fut enflammée et le bébé, brûlé, se mit à crier. Le commencement d'incendie fut rapidement éteint et l'enfant, qui avait été brûlé, fut placé dans un lit. Le pauvre bébé était fortement brûlé et son état, laissa supposer que l'on pouvait s'attendre à tout instant à une mort.

Fontaine allait se livrer quand il fut arrêté

Après avoir tiré les six balles de son revolver, Edmond Fontaine, profitant de l'émotion générale, réussit à s'enfuir, ainsi que nous l'avons relaté, par le derrière du café « Vertica ». Il traversa une habitation voisine et se réfugia dans une maison occupée à la confection du repas de midi, et afin de faire des pommes frites, elle se pencha sur le cuisinier, un récipient contenant de la graisse. Pendant la cuisson, elle s'occupait d'autres travaux ménagers, quand soudain, la graisse bouillante déborda et se répandit sur le foyer.
Aussitôt des flammes jaillirent et atteignirent le berceau où reposait l'enfant. En un instant, la couche fut enflammée et le bébé, brûlé, se mit à crier. Le commencement d'incendie fut rapidement éteint et l'enfant, qui avait été brûlé, fut placé dans un lit. Le pauvre bébé était fortement brûlé et son état, laissa supposer que l'on pouvait s'attendre à tout instant à une mort.

Le meurtrier ne jouissait pas de toutes ses facultés mentales

M. Fontaine frère, que nous avons rencontré hier, nous a longuement entretenu de ce drame et de son malheureux frère qui n'était pas un homme ordinaire. Edmond, nous dit-il, fit son service militaire dans la cavalerie, et un jour, il fut blessé à la tête par un obus. Une opération chirurgicale aurait dû être tentée, elle ne fut pas, et mon frère fut tout simplement réformé.
« Depuis, il perdit une grande partie de ses facultés mentales, quand il était ivre, il se laissait aller à de véritables actes de folie. Son caractère s'était encore assombri, ces temps derniers, quand il fut arrêté par la police, il était occupé en qualité de trieur de laines. A partir de cette date, il s'occupait de ventes de laines, mais ses affaires ne marchèrent pas comme il le souhaitait et il se livra à plusieurs reprises à de graves manifestations d'intention d'en finir avec la vie ».
M. Auguste Catry, demeurant, 66, rue de Bourgogne, nous a dit qu'il avait vu le meurtrier, c'est certain, que le drame, avec le meurtrier au sujet d'une demande d'argent, et c'est à lui, que la première balle était destinée.
M. Glorjan, juge d'instruction au Parquet de Lille, nous a dit hier matin à Watteelos sur les lieux où se produisit la scène sanglante.
Le magistrat interrogea longuement divers témoins lesquels ont pu attribuer l'acte criminel du coupable à l'ivresse. En raison de l'état d'ivresse, il se trouva incapable de faire un dédit, et le faire examiner par un médecin aliéniste.

Le meurtrier ne jouissait pas de toutes ses facultés mentales

M. Fontaine frère, que nous avons rencontré hier, nous a longuement entretenu de ce drame et de son malheureux frère qui n'était pas un homme ordinaire. Edmond, nous dit-il, fit son service militaire dans la cavalerie, et un jour, il fut blessé à la tête par un obus. Une opération chirurgicale aurait dû être tentée, elle ne fut pas, et mon frère fut tout simplement réformé.
« Depuis, il perdit une grande partie de ses facultés mentales, quand il était ivre, il se laissait aller à de véritables actes de folie. Son caractère s'était encore assombri, ces temps derniers, quand il fut arrêté par la police, il était occupé en qualité de trieur de laines. A partir de cette date, il s'occupait de ventes de laines, mais ses affaires ne marchèrent pas comme il le souhaitait et il se livra à plusieurs reprises à de graves manifestations d'intention d'en finir avec la vie ».
M. Auguste Catry, demeurant, 66, rue de Bourgogne, nous a dit qu'il avait vu le meurtrier, c'est certain, que le drame, avec le meurtrier au sujet d'une demande d'argent, et c'est à lui, que la première balle était destinée.
M. Glorjan, juge d'instruction au Parquet de Lille, nous a dit hier matin à Watteelos sur les lieux où se produisit la scène sanglante.
Le magistrat interrogea longuement divers témoins lesquels ont pu attribuer l'acte criminel du coupable à l'ivresse. En raison de l'état d'ivresse, il se trouva incapable de faire un dédit, et le faire examiner par un médecin aliéniste.

Le meurtrier ne jouissait pas de toutes ses facultés mentales

M. Fontaine frère, que nous avons rencontré hier, nous a longuement entretenu de ce drame et de son malheureux frère qui n'était pas un homme ordinaire. Edmond, nous dit-il, fit son service militaire dans la cavalerie, et un jour, il fut blessé à la tête par un obus. Une opération chirurgicale aurait dû être tentée, elle ne fut pas, et mon frère fut tout simplement réformé.
« Depuis, il perdit une grande partie de ses facultés mentales, quand il était ivre, il se laissait aller à de véritables actes de folie. Son caractère s'était encore assombri, ces temps derniers, quand il fut arrêté par la police, il était occupé en qualité de trieur de laines. A partir de cette date, il s'occupait de ventes de laines, mais ses affaires ne marchèrent pas comme il le souhaitait et il se livra à plusieurs reprises à de graves manifestations d'intention d'en finir avec la vie ».
M. Auguste Catry, demeurant, 66, rue de Bourgogne, nous a dit qu'il avait vu le meurtrier, c'est certain, que le drame, avec le meurtrier au sujet d'une demande d'argent, et c'est à lui, que la première balle était destinée.
M. Glorjan, juge d'instruction au Parquet de Lille, nous a dit hier matin à Watteelos sur les lieux où se produisit la scène sanglante.
Le magistrat interrogea longuement divers témoins lesquels ont pu attribuer l'acte criminel du coupable à l'ivresse. En raison de l'état d'ivresse, il se trouva incapable de faire un dédit, et le faire examiner par un médecin aliéniste.

Le meurtrier ne jouissait pas de toutes ses facultés mentales

M. Fontaine frère, que nous avons rencontré hier, nous a longuement entretenu de ce drame et de son malheureux frère qui n'était pas un homme ordinaire. Edmond, nous dit-il, fit son service militaire dans la cavalerie, et un jour, il fut blessé à la tête par un obus. Une opération chirurgicale aurait dû être tentée, elle ne fut pas, et mon frère fut tout simplement réformé.
« Depuis, il perdit une grande partie de ses facultés mentales, quand il était ivre, il se laissait aller à de véritables actes de folie. Son caractère s'était encore assombri, ces temps derniers, quand il fut arrêté par la police, il était occupé en qualité de trieur de laines. A partir de cette date, il s'occupait de ventes de laines, mais ses affaires ne marchèrent pas comme il le souhaitait et il se livra à plusieurs reprises à de graves manifestations d'intention d'en finir avec la vie ».
M. Auguste Catry, demeurant, 66, rue de Bourgogne, nous a dit qu'il avait vu le meurtrier, c'est certain, que le drame, avec le meurtrier au sujet d'une demande d'argent, et c'est à lui, que la première balle était destinée.
M. Glorjan, juge d'instruction au Parquet de Lille, nous a dit hier matin à Watteelos sur les lieux où se produisit la scène sanglante.
Le magistrat interrogea longuement divers témoins lesquels ont pu attribuer l'acte criminel du coupable à l'ivresse. En raison de l'état d'ivresse, il se trouva incapable de faire un dédit, et le faire examiner par un médecin aliéniste.

Le meurtrier ne jouissait pas de toutes ses facultés mentales

M. Fontaine frère, que nous avons rencontré hier, nous a longuement entretenu de ce drame et de son malheureux frère qui n'était pas un homme ordinaire. Edmond, nous dit-il, fit son service militaire dans la cavalerie, et un jour, il fut blessé à la tête par un obus. Une opération chirurgicale aurait dû être tentée, elle ne fut pas, et mon frère fut tout simplement réformé.
« Depuis, il perdit une grande partie de ses facultés mentales, quand il était ivre, il se laissait aller à de véritables actes de folie. Son caractère s'était encore assombri, ces temps derniers, quand il fut arrêté par la police, il était occupé en qualité de trieur de laines. A partir de cette date, il s'occupait de ventes de laines, mais ses affaires ne marchèrent pas comme il le souhaitait et il se livra à plusieurs reprises à de graves manifestations d'intention d'en finir avec la vie ».
M. Auguste Catry, demeurant, 66, rue de Bourgogne, nous a dit qu'il avait vu le meurtrier, c'est certain, que le drame, avec le meurtrier au sujet d'une demande d'argent, et c'est à lui, que la première balle était destinée.
M. Glorjan, juge d'instruction au Parquet de Lille, nous a dit hier matin à Watteelos sur les lieux où se produisit la scène sanglante.
Le magistrat interrogea longuement divers témoins lesquels ont pu attribuer l'acte criminel du coupable à l'ivresse. En raison de l'état d'ivresse, il se trouva incapable de faire un dédit, et le faire examiner par un médecin aliéniste.

Le meurtrier ne jouissait pas de toutes ses facultés mentales

M. Fontaine frère, que nous avons rencontré hier, nous a longuement entretenu de ce drame et de son malheureux frère qui n'était pas un homme ordinaire. Edmond, nous dit-il, fit son service militaire dans la cavalerie, et un jour, il fut blessé à la tête par un obus. Une opération chirurgicale aurait dû être tentée, elle ne fut pas, et mon frère fut tout simplement réformé.
« Depuis, il perdit une grande partie de ses facultés mentales, quand il était ivre, il se laissait aller à de véritables actes de folie. Son caractère s'était encore assombri, ces temps derniers, quand il fut arrêté par la police, il était occupé en qualité de trieur de laines. A partir de cette date, il s'occupait de ventes de laines, mais ses affaires ne marchèrent pas comme il le souhaitait et il se livra à plusieurs reprises à de graves manifestations d'intention d'en finir avec la vie ».
M. Auguste Catry, demeurant, 66, rue de Bourgogne, nous a dit qu'il avait vu le meurtrier, c'est certain, que le drame, avec le meurtrier au sujet d'une demande d'argent, et c'est à lui, que la première balle était destinée.
M. Glorjan, juge d'instruction au Parquet de Lille, nous a dit hier matin à Watteelos sur les lieux où se produisit la scène sanglante.
Le magistrat interrogea longuement divers témoins lesquels ont pu attribuer l'acte criminel du coupable à l'ivresse. En raison de l'état d'ivresse, il se trouva incapable de faire un dédit, et le faire examiner par un médecin aliéniste.

Le meurtrier ne jouissait pas de toutes ses facultés mentales

M. Fontaine frère, que nous avons rencontré hier, nous a longuement entretenu de ce drame et de son malheureux frère qui n'était pas un homme ordinaire. Edmond, nous dit-il, fit son service militaire dans la cavalerie, et un jour, il fut blessé à la tête par un obus. Une opération chirurgicale aurait dû être tentée, elle ne fut pas, et mon frère fut tout simplement réformé.
« Depuis, il perdit une grande partie de ses facultés mentales, quand il était ivre, il se laissait aller à de véritables actes de folie. Son caractère s'était encore assombri, ces temps derniers, quand il fut arrêté par la police, il était occupé en qualité de trieur de laines. A partir de cette date, il s'occupait de ventes de laines, mais ses affaires ne marchèrent pas comme il le souhaitait et il se livra à plusieurs reprises à de graves manifestations d'intention d'en finir avec la vie ».
M. Auguste Catry, demeurant, 66, rue de Bourgogne, nous a dit qu'il avait vu le meurtrier, c'est certain, que le drame, avec le meurtrier au sujet d'une demande d'argent, et c'est à lui, que la première balle était destinée.
M. Glorjan, juge d'instruction au Parquet de Lille, nous a dit hier matin à Watteelos sur les lieux où se produisit la scène sanglante.
Le magistrat interrogea longuement divers témoins lesquels ont pu attribuer l'acte criminel du coupable à l'ivresse. En raison de l'état d'ivresse, il se trouva incapable de faire un dédit, et le faire examiner par un médecin aliéniste.

Le meurtrier ne jouissait pas de toutes ses facultés mentales

M. Fontaine frère, que nous avons rencontré hier, nous a longuement entretenu de ce drame et de son malheureux frère qui n'était pas un homme ordinaire. Edmond, nous dit-il, fit son service militaire dans la cavalerie, et un jour, il fut blessé à la tête par un obus. Une opération chirurgicale aurait dû être tentée, elle ne fut pas, et mon frère fut tout simplement réformé.
« Depuis, il perdit une grande partie de ses facultés mentales, quand il était ivre, il se laissait aller à de véritables actes de folie. Son caractère s'était encore assombri, ces temps derniers, quand il fut arrêté par la police, il était occupé en qualité de trieur de laines. A partir de cette date, il s'occupait de ventes de laines, mais ses affaires ne marchèrent pas comme il le souhaitait et il se livra à plusieurs reprises à de graves manifestations d'intention d'en finir avec la vie ».
M. Auguste Catry, demeurant, 66, rue de Bourgogne, nous a dit qu'il avait vu le meurtrier, c'est certain, que le drame, avec le meurtrier au sujet d'une demande d'argent, et c'est à lui, que la première balle était destinée.
M. Glorjan, juge d'instruction au Parquet de Lille, nous a dit hier matin à Watteelos sur les lieux où se produisit la scène sanglante.
Le magistrat interrogea longuement divers témoins lesquels ont pu attribuer l'acte criminel du coupable à l'ivresse. En raison de l'état d'ivresse, il se trouva incapable de faire un dédit, et le faire examiner par un médecin aliéniste.

Le meurtrier ne jouissait pas de toutes ses facultés mentales

M. Fontaine frère, que nous avons rencontré hier, nous a longuement entretenu de ce drame et de son malheureux frère qui n'était pas un homme ordinaire. Edmond, nous dit-il, fit son service militaire dans la cavalerie, et un jour, il fut blessé à la tête par un obus. Une opération chirurgicale aurait dû être tentée, elle ne fut pas, et mon frère fut tout simplement réformé.
« Depuis, il perdit une grande partie de ses facultés mentales, quand il était ivre, il se laissait aller à de véritables actes de folie. Son caractère s'était encore assombri, ces temps derniers, quand il fut arrêté par la police, il était occupé en qualité de trieur de laines. A partir de cette date, il s'occupait de ventes de laines, mais ses affaires ne marchèrent pas comme il le souhaitait et il se livra à plusieurs reprises à de graves manifestations d'intention d'en finir avec la vie ».
M. Auguste Catry, demeurant, 66, rue de Bourgogne, nous a dit qu'il avait vu le meurtrier, c'est certain, que le drame, avec le meurtrier au sujet d'une demande d'argent, et c'est à lui, que la première balle était destinée.
M. Glorjan, juge d'instruction au Parquet de Lille, nous a dit hier matin à Watteelos sur les lieux où se produisit la scène sanglante.
Le magistrat interrogea longuement divers témoins lesquels ont pu attribuer l'acte criminel du coupable à l'ivresse. En raison de l'état d'ivresse, il se trouva incapable de faire un dédit, et le faire examiner par un médecin aliéniste.

Le meurtrier ne jouissait pas de toutes ses facultés mentales

M. Fontaine frère, que nous avons rencontré hier, nous a longuement entretenu de ce drame et de son malheureux frère qui n'était pas un homme ordinaire. Edmond, nous dit-il, fit son service militaire dans la cavalerie, et un jour, il fut blessé à la tête par un obus. Une opération chirurgicale aurait dû être tentée, elle ne fut pas, et mon frère fut tout simplement réformé.
« Depuis, il perdit une grande partie de ses facultés mentales, quand il était ivre, il se laissait aller à de véritables actes de folie. Son caractère s'était encore assombri, ces temps derniers, quand il fut arrêté par la police, il était occupé en qualité de trieur de laines. A partir de cette date, il s'occupait de ventes de laines, mais ses affaires ne marchèrent pas comme il le souhaitait et il se livra à plusieurs reprises à de graves manifestations d'intention d'en finir avec la vie ».
M. Auguste Catry, demeurant, 66, rue de Bourgogne, nous a dit qu'il avait vu le meurtrier, c'est certain, que le drame, avec le meurtrier au sujet d'une demande d'argent, et c'est à lui, que la première balle était destinée.
M. Glorjan, juge d'instruction au Parquet de Lille, nous a dit hier matin à Watteelos sur les lieux où se produisit la scène sanglante.
Le magistrat interrogea longuement divers témoins lesquels ont pu attribuer l'acte criminel du coupable à l'ivresse. En raison de l'état d'ivresse, il se trouva incapable de faire un dédit, et le faire examiner par un médecin aliéniste.

Le meurtrier ne jouissait pas de toutes ses facultés mentales

M. Fontaine frère, que nous avons rencontré hier, nous a longuement entretenu de ce drame et de son malheureux frère qui n'était pas un homme ordinaire. Edmond, nous dit-il, fit son service militaire dans la cavalerie, et un jour, il fut blessé à la tête par un obus. Une opération chirurgicale aurait dû être tentée, elle ne fut pas, et mon frère fut tout simplement réformé.
« Depuis, il perdit une grande partie de ses facultés mentales, quand il était ivre, il se laissait aller à de véritables actes de folie. Son caractère s'était encore assombri, ces temps derniers, quand il fut arrêté par la police, il était occupé en qualité de trieur de laines. A partir de cette date, il s'occupait de ventes de laines, mais ses affaires ne marchèrent pas comme il le souhaitait et il se livra à plusieurs reprises à de graves manifestations d'intention d'en finir avec la vie ».
M. Auguste Catry, demeurant, 66, rue de Bourgogne, nous a dit qu'il avait vu le meurtrier, c'est certain, que le drame, avec le meurtrier au sujet d'une demande d'argent, et c'est à lui, que la première balle était destinée.
M. Glorjan, juge d'instruction au Parquet de Lille, nous a dit hier matin à Watteelos sur les lieux où se produisit la scène sanglante.
Le magistrat interrogea longuement divers témoins lesquels ont pu attribuer l'acte criminel du coupable à l'ivresse. En raison de l'état d'ivresse, il se trouva incapable de faire un dédit, et le faire examiner par un médecin aliéniste.

Le meurtrier ne jouissait pas de toutes ses facultés mentales

M. Fontaine frère, que nous avons rencontré hier, nous a longuement entretenu de ce drame et de son malheureux frère qui n'était pas un homme ordinaire. Edmond, nous dit-il, fit son service militaire dans la cavalerie, et un jour, il fut blessé à la tête par un obus. Une opération chirurgicale aurait dû être tentée, elle ne fut pas, et mon frère fut tout simplement réformé.
« Depuis, il perdit une grande partie de ses facultés mentales, quand il était ivre, il se laissait aller à de véritables actes de folie. Son caractère s'était encore assombri, ces temps derniers, quand il fut arrêté par la police, il était occupé en qualité de trieur de laines. A partir de cette date, il s'occupait de ventes de laines, mais ses affaires ne marchèrent pas comme il le souhaitait et il se livra à plusieurs reprises à de graves manifestations d'intention d'en finir avec la vie ».
M. Auguste Catry, demeurant, 66, rue de Bourgogne, nous a dit qu'il avait vu le meurtrier, c'est certain, que le drame, avec le meurtrier au sujet d'une demande d'argent, et c'est à lui, que la première balle était destinée.
M. Glorjan, juge d'instruction au Parquet de Lille, nous a dit hier matin à Watteelos sur les lieux où se produisit la scène sanglante.
Le magistrat interrogea longuement divers témoins lesquels ont pu attribuer l'acte criminel du coupable à l'ivresse. En raison de l'état d'ivresse, il se trouva incapable de faire un dédit, et le faire examiner par un médecin aliéniste.

Le meurtrier ne jouissait pas de toutes ses facultés mentales

M. Fontaine frère, que nous avons rencontré hier, nous a longuement entretenu de ce drame et de son malheureux frère qui n'était pas un homme ordinaire. Edmond, nous dit-il, fit son service militaire dans la cavalerie, et un jour, il fut blessé à la tête par un obus. Une opération chirurgicale aurait dû être tentée, elle ne fut pas, et mon frère fut tout simplement réformé.
« Depuis, il perdit une grande partie de ses facultés mentales, quand il était ivre, il se laissait aller à de véritables actes de folie. Son caractère s'était encore assombri, ces temps derniers, quand il fut arrêté par la police, il était occupé en qualité de trieur de laines. A partir de cette date, il s'occupait de ventes de laines, mais ses affaires ne marchèrent pas comme il le souhaitait et il se livra à plusieurs reprises à de graves manifestations d'intention d'en finir avec la vie ».
M. Auguste Catry, demeurant, 66, rue de Bourgogne, nous a dit qu'il avait vu le meurtrier, c'est certain, que le drame, avec le meurtrier au sujet d'une demande d'argent, et c'est à lui, que la première balle était destinée.
M. Glorjan, juge d'instruction au Parquet de Lille, nous a dit hier matin à Watteelos sur les lieux où se produisit la scène sanglante.
Le magistrat interrogea longuement divers témoins lesquels ont pu attribuer l'acte criminel du coupable à l'ivresse. En raison de l'état d'ivresse, il se trouva incapable de faire un dédit, et le faire examiner par un médecin aliéniste.

Le meurtrier ne jouissait pas de toutes ses facultés mentales

M. Fontaine frère, que nous avons rencontré hier, nous a longuement entretenu de ce drame et de son malheureux frère qui n'était pas un homme ordinaire. Edmond, nous dit-il, fit son service militaire dans la cavalerie, et un jour, il fut blessé à la tête par un obus. Une opération chirurgicale aurait dû être tentée, elle ne fut pas, et mon frère fut tout simplement réformé.
« Depuis, il perdit une grande partie de ses facultés mentales, quand il était ivre, il se laissait aller à de véritables actes de folie. Son caractère s'était encore assombri, ces temps derniers, quand il fut arrêté par la police, il était occupé en qualité de trieur de laines. A partir de cette date, il s'occupait de ventes de laines, mais ses affaires ne marchèrent pas comme il le souhaitait et il se livra à plusieurs reprises à de graves manifestations d'intention d'en finir avec la vie ».
M. Auguste Catry, demeurant, 66, rue de Bourgogne, nous a dit qu'il avait vu le meurtrier, c'est certain, que le drame, avec le meurtrier au sujet d'une demande d'argent, et c'est à lui, que la première balle était destinée.
M. Glorjan, juge d'instruction au Parquet de Lille, nous a dit hier matin à Watteelos sur les lieux où se produisit la scène sanglante.
Le magistrat interrogea longuement divers témoins lesquels ont pu attribuer l'acte criminel du coupable à l'ivresse. En raison de l'état d'ivresse, il se trouva incapable de faire un dédit, et le faire examiner par un médecin aliéniste.

Le meurtrier ne jouissait pas de toutes ses facultés mentales

M. Fontaine frère, que nous avons rencontré hier, nous a longuement entretenu de ce drame et de son malheureux frère qui n'était pas un homme ordinaire. Edmond, nous dit-il, fit son service militaire dans la cavalerie, et un jour, il fut blessé à la tête par un obus. Une opération chirurgicale aurait dû être tentée, elle ne fut pas, et mon frère fut tout simplement réformé.
« Depuis, il perdit une grande partie de ses facultés mentales, quand il était ivre, il se laissait aller à de véritables actes de folie. Son caractère s'était encore assombri, ces temps derniers, quand il fut arrêté par la police, il était occupé en qualité de trieur de laines. A partir de cette date, il s'occupait de ventes de laines, mais ses affaires ne marchèrent pas comme il le souhaitait et il se livra à plusieurs reprises à de graves manifestations d'intention d'en finir avec la vie ».
M. Auguste Catry, demeurant, 66, rue de Bourgogne, nous a dit qu'il avait vu le meurtrier, c'est certain, que le drame, avec le meurtrier au sujet d'une demande d'argent, et c'est à lui, que la première balle était destinée.
M. Glorjan, juge d'instruction au Parquet de Lille, nous a dit hier matin à Watteelos sur les lieux où se produisit la scène sanglante.
Le magistrat interrogea longuement divers témoins lesquels ont pu attribuer l'acte criminel du coupable à l'ivresse. En raison de l'état d'ivresse, il se trouva incapable de faire un dédit, et le faire examiner par un médecin aliéniste.

Le meurtrier ne jouissait pas de toutes ses facultés mentales

M. Fontaine frère, que nous avons rencontré hier, nous a longuement entretenu de ce drame et de son malheureux frère qui n'était pas un homme ordinaire. Edmond, nous dit-il, fit son service militaire dans la cavalerie, et un jour, il fut blessé à la tête par un obus. Une opération chirurgicale aurait dû être tentée, elle ne fut pas, et mon frère fut tout simplement réformé.
« Depuis, il perdit une grande partie de ses facultés mentales, quand il était ivre, il se laissait aller à de véritables actes de folie. Son caractère s'était encore assombri, ces temps derniers, quand il fut arrêté par la police, il était occupé en qualité de trieur de laines. A partir de cette date, il s'occupait de ventes de laines, mais ses affaires ne marchèrent pas comme il le souhaitait et il se livra à plusieurs reprises à de graves manifestations d'intention d'en finir avec la vie ».
M. Auguste Catry, demeurant, 66, rue de Bourgogne, nous a dit qu'il avait vu le meurtrier, c'est certain, que le drame, avec le meurtrier au sujet d'une demande d'argent, et c'est à lui, que la première balle était destinée.
M. Glorjan, juge d'instruction au Parquet de Lille, nous a dit hier matin à Watteelos sur les lieux où se produisit la scène sanglante.
Le magistrat interrogea longuement divers témoins lesquels ont pu attribuer l'acte criminel du coupable à l'ivresse. En raison de l'état d'ivresse, il se trouva incapable de faire un dédit, et le faire examiner par un médecin aliéniste.

Le meurtrier ne jouissait pas de toutes ses facultés mentales

M. Fontaine frère, que nous avons rencontré hier, nous a longuement entretenu de ce drame et de son malheureux frère qui n'était pas un homme ordinaire. Edmond, nous dit-il, fit son service militaire dans la cavalerie, et un jour, il fut blessé à la tête par un obus. Une opération chirurgicale aurait dû être tentée, elle ne fut pas, et mon frère fut tout simplement réformé.
« Depuis, il perdit une grande partie de ses facultés mentales, quand il était ivre, il se laissait aller à de véritables actes de folie. Son caractère s'était encore assombri, ces temps derniers, quand il fut arrêté par la police, il était occupé en qualité de trieur de laines. A partir de cette date, il s'occupait de ventes de laines, mais ses affaires ne marchèrent pas comme il le souhaitait et il se livra à plusieurs reprises à de graves manifestations d'intention d'en finir avec la vie ».
M. Auguste Catry, demeurant, 66, rue de Bourgogne, nous a dit qu'il avait vu le meurtrier, c'est certain, que le drame, avec le meurtrier au sujet d'une demande d'argent, et c'est à lui, que la première balle était destinée.
M. Glorjan, juge d'instruction au Parquet de Lille, nous a dit hier matin à Watteelos sur les lieux où se produisit la scène sanglante.
Le magistrat interrogea longuement divers témoins lesquels ont pu attribuer l'acte criminel du coupable à l'ivresse. En raison de l'état d'ivresse, il se trouva incapable de faire un dédit, et le faire examiner par un médecin aliéniste.

Le meurtrier ne jouissait pas de toutes ses facultés mentales

M. Fontaine frère, que nous avons rencontré hier, nous a longuement entretenu de ce drame et de son malheureux frère qui n'était pas un homme ordinaire. Edmond, nous dit-il, fit son service militaire dans la cavalerie, et un jour, il fut blessé à la tête par un obus. Une opération chirurgicale aurait dû être tentée, elle ne fut pas, et mon frère fut tout simplement réformé.
« Depuis, il perdit une grande partie de ses facultés mentales, quand il était ivre, il se laissait aller à de véritables actes de folie. Son caractère s'était encore assombri, ces temps derniers, quand il fut arrêté par la police, il était occupé en qualité de trieur de laines. A partir de cette date, il s'occupait de ventes de laines, mais ses affaires ne marchèrent pas comme il le souhaitait et il se livra à plusieurs reprises à de graves manifestations d'intention d'en finir avec la vie ».
M. Auguste Catry, demeurant, 66, rue de Bourgogne, nous a dit qu'il avait vu le meurtrier, c'est certain, que le drame, avec le meurtrier au sujet d'une demande d'argent, et c'est à lui, que la première balle était destinée.
M. Glorjan, juge d'instruction au Parquet de Lille, nous a dit hier matin à Watteelos sur les lieux où se produisit la scène sanglante.
Le magistrat interrogea longuement divers témoins lesquels ont pu attribuer l'acte criminel du coupable à l'ivresse. En raison de l'état d'ivresse, il se trouva incapable de faire un dédit, et le faire examiner par un médecin aliéniste.

Le meurtrier ne jouissait pas de toutes ses facultés mentales

M. Fontaine frère, que nous avons rencontré hier, nous a longuement entretenu de ce drame et de son malheureux frère qui n'était pas un homme ordinaire. Edmond, nous dit-il, fit son service militaire dans la cavalerie, et un jour, il fut blessé à la tête par un obus. Une opération chirurgicale aurait dû être tentée, elle ne fut pas, et mon frère fut tout simplement réformé.
« Depuis, il perdit une grande partie de ses facultés mentales, quand il était ivre, il se laissait aller à de véritables actes de folie. Son caractère s'était encore assombri, ces temps derniers, quand il fut arrêté par la police, il était occupé en qualité de trieur de laines. A partir de cette date, il s'occupait de ventes de laines, mais ses affaires ne marchèrent pas comme il le souhaitait et il se livra à plusieurs reprises à de graves manifestations d'intention d'en finir avec la vie ».
M. Auguste Catry, demeurant, 66, rue de Bourgogne, nous a dit qu'il avait vu le meurtrier, c'est certain, que le drame, avec le meurtrier au sujet d'une demande d'argent, et c'est à lui, que la première balle était destinée.
M. Glorjan, juge d'instruction au Parquet de Lille, nous a dit hier matin à Watteelos sur les lieux où se produisit la scène sanglante.
Le magistrat interrogea longuement divers témoins lesquels ont pu attribuer l'acte criminel du coupable à l'ivresse. En raison de l'état d'ivresse, il se trouva incapable de faire un dédit, et le faire examiner par un médecin aliéniste.

Le meurtrier ne jouissait pas de toutes ses facultés mentales

M. Fontaine frère, que nous avons rencontré hier, nous a longuement entretenu de ce drame et de son malheureux frère qui n'était pas un homme ordinaire. Edmond, nous dit-il, fit son service militaire dans la cavalerie, et un jour, il fut blessé à la tête par un obus. Une opération chirurgicale aurait dû être tentée, elle ne fut pas, et mon frère fut tout simplement réformé.
« Depuis, il perdit une grande partie de ses facultés mentales, quand il était ivre, il se laissait aller à de véritables actes de folie. Son caractère s'était encore assombri, ces temps derniers, quand il fut arrêté par la police, il était